

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de La FERTE MACE - (1) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006096000016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LA FERTE MACE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : 130 - Commune de La FERTE MACE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	41
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	49
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
A4 - Etat des provisions	52
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	53
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	54
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	58
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	63
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	64
C3.2 - Liste des établissements publics créés	65
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	66
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	67

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	68
--	----

D2 - Arrêté et signatures

69

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 61168	Commune de La FERTE MACE - (1) 130 - Commune de La FERTE MACE	BP 2021
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 609
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	129
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
FLERS AGGLO	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 178,09	935,00
2	Produit des impositions directes/population	451,11	507,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 310,20	1 133,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	942,97	305,00
5	Encours de dette/population	1 566,31	860,00
6	DGF/population	346,60	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,00 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65733
657358
657362
6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 346 116,00	7 727 526,15

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 618 589,85

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	12 346 116,00	12 346 116,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 115 136,30	6 148 618,93

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	81 304,71	646 647,07
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 598 824,99	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 795 266,00	6 795 266,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	19 141 382,00	19 141 382,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 578 492,00	0,00	1 574 280,00	1 574 280,00	1 574 280,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 864 500,00	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	728 190,00	0,00	684 787,54	684 787,54	684 787,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 173 182,00	0,00	6 164 067,54	6 164 067,54	6 164 067,54
66	Charges financières	199 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
67	Charges exceptionnelles	127 560,66	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		39 900,00	39 900,00	39 900,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		209 912,80	209 912,80	209 912,80
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 649 742,66	0,00	6 607 880,34	6 607 880,34	6 607 880,34
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 242 426,37		5 409 411,49	5 409 411,49	5 409 411,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	524 504,97		328 824,17	328 824,17	328 824,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 766 931,34		5 738 235,66	5 738 235,66	5 738 235,66
TOTAL		9 416 674,00	0,00	12 346 116,00	12 346 116,00	12 346 116,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 346 116,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	746 350,00	0,00	673 950,00	673 950,00	673 950,00
73	Impôts et taxes	3 693 050,00	0,00	3 874 487,00	3 874 487,00	3 874 487,00
74	Dotations et participations	2 280 620,00	0,00	2 373 994,00	2 373 994,00	2 373 994,00
75	Autres produits de gestion courante	362 500,00	0,00	361 500,00	361 500,00	361 500,00
Total des recettes de gestion courante		7 132 520,00	0,00	7 333 931,00	7 333 931,00	7 333 931,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 000,50	0,00	15 000,15	15 000,15	15 000,15
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 146 520,50	0,00	7 348 931,15	7 348 931,15	7 348 931,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	567 609,15		378 595,00	378 595,00	378 595,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		567 609,15		378 595,00	378 595,00	378 595,00
TOTAL		7 714 129,65	0,00	7 727 526,15	7 727 526,15	7 727 526,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 618 589,85
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 346 116,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 359 640,66
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 700,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 664 503,86	81 304,71	4 815 208,20	4 815 208,20	4 896 512,91
	Total des dépenses d'équipement	2 678 203,86	81 304,71	4 829 208,20	4 829 208,20	4 910 512,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 745 388,73	0,00	581 000,00	581 000,00	581 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	397 000,00	0,00	82 432,46	82 432,46	82 432,46
020	Dépenses imprévues	100 000,00		240 000,64	240 000,64	240 000,64
	Total des dépenses financières	2 242 388,73	0,00	903 433,10	903 433,10	903 433,10
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	122 804,84	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 043 397,43	81 304,71	5 736 541,30	5 736 541,30	5 817 846,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	567 609,15		378 595,00	378 595,00	378 595,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	567 609,15		378 595,00	378 595,00	378 595,00
	TOTAL	5 611 006,58	81 304,71	6 115 136,30	6 115 136,30	6 196 441,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	598 824,99
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 795 266,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	721 824,94	453 685,74	6 600,00	6 600,00	460 285,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 467 888,73	137 500,00	0,00	0,00	137 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
	Total des recettes d'équipement	2 189 713,67	591 185,74	8 900,00	8 900,00	600 085,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	387 000,00	0,00	363 000,64	363 000,64	363 000,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	390 453,80	0,00	33 482,63	33 482,63	33 482,63
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 200,23	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	102 611,17	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	913 265,20	0,00	401 483,27	401 483,27	401 483,27
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	121 735,79	55 461,33	0,00	0,00	55 461,33
	Total des recettes réelles d'investissement	3 224 714,66	646 647,07	410 383,27	410 383,27	1 057 030,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 242 426,37		5 409 411,49	5 409 411,49	5 409 411,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	524 504,97		328 824,17	328 824,17	328 824,17
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 766 931,34		5 738 235,66	5 738 235,66	5 738 235,66

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	5 991 646,00	646 647,07	6 148 618,93	6 148 618,93	6 795 266,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 795 266,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	5 359 640,66
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 574 280,00		1 574 280,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 900 000,00		3 900 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	684 787,54		684 787,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	170 000,00	0,00	170 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	24 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	39 900,00	328 824,17	368 724,17
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	209 912,80		209 912,80
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 409 411,49	5 409 411,49
Dépenses de fonctionnement – Total		6 607 880,34	5 738 235,66	12 346 116,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 346 116,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	581 000,00	0,00	581 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 896 512,91		4 896 512,91
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	14 000,00	0,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	378 595,00	378 595,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	82 432,46	0,00	82 432,46
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	3 900,00	0,00	3 900,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	240 000,64		240 000,64
Dépenses d'investissement – Total		5 817 846,01	378 595,00	6 196 441,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	598 824,99
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 795 266,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	673 950,00		673 950,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		378 595,00	378 595,00
73	Impôts et taxes	3 874 487,00		3 874 487,00
74	Dotations et participations	2 373 994,00		2 373 994,00
75	Autres produits de gestion courante	361 500,00	0,00	361 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,15	0,00	15 000,15
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 348 931,15	378 595,00	7 727 526,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 618 589,85
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 346 116,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	363 000,64	0,00	363 000,64
13	Subventions d'investissement	460 285,74	0,00	460 285,74
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	142 500,00	0,00	142 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 300,00	0,00	2 300,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		239 793,91	239 793,91
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	55 461,33	0,00	55 461,33
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		89 030,26	89 030,26
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		5 409 411,49	5 409 411,49
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 023 547,71	5 738 235,66	6 761 783,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	33 482,63
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 795 266,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 578 492,00	1 574 280,00	1 574 280,00
60611	Eau et assainissement	30 700,00	33 000,00	33 000,00
60612	Energie - Electricité	253 200,00	255 000,00	255 000,00
60613	Chauffage urbain	35 000,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	43 000,00	45 000,00	45 000,00
60622	Carburants	39 530,00	38 150,00	38 150,00
60623	Alimentation	137 180,00	133 720,00	133 720,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 650,00	1 350,00	1 350,00
60631	Fournitures d'entretien	18 250,00	20 200,00	20 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 050,00	25 410,00	25 410,00
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	11 650,00	10 900,00	10 900,00
6064	Fournitures administratives	12 010,00	9 840,00	9 840,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	294 610,00	290 270,00	290 270,00
611	Contrats de prestations de services	42 600,00	32 750,00	32 750,00
6132	Locations immobilières	6 700,00	1 200,00	1 200,00
6135	Locations mobilières	4 950,00	13 450,00	13 450,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 400,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	19 250,00	12 000,00	12 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 800,00	8 700,00	8 700,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 500,00	15 500,00	15 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	72 500,00	69 700,00	69 700,00
6156	Maintenance	31 250,00	32 700,00	32 700,00
6161	Multirisques	45 150,00	30 000,00	30 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 667,00	2 890,00	2 890,00
6184	Versements à des organismes de formation	31 000,00	25 000,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	30 050,00	42 350,00	42 350,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	1 100,00	1 100,00
6226	Honoraires	27 000,00	39 000,00	39 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 700,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 535,00	19 300,00	19 300,00
6233	Foires et expositions	16 000,00	6 500,00	6 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	500,00	500,00
6237	Publications	5 500,00	11 910,00	11 910,00
6238	Divers	850,00	345,00	345,00
6241	Transports de biens	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6244	Transports administratifs	800,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	9 900,00	7 750,00	7 750,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	2 100,00	900,00	900,00
6261	Frais d'affranchissement	19 300,00	24 260,00	24 260,00
6262	Frais de télécommunications	31 130,00	24 350,00	24 350,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	550,00	550,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 310,00	7 535,00	7 535,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 100,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 500,00	3 500,00
6284	Redevances pour services rendus	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	970,00	800,00	800,00
63512	Taxes foncières	126 000,00	151 000,00	151 000,00
63513	Autres impôts locaux	4 450,00	4 400,00	4 400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 864 500,00	3 900 000,00	3 900 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	85 000,00	12 000,00	12 000,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	7 670,00	7 670,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 430,00	11 305,00	11 305,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	57 400,00	54 350,00	54 350,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 910,00	6 905,00	6 905,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 818 500,00	1 921 250,00	1 921 250,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	38 900,00	43 650,00	43 650,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	40 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	296 850,00	315 100,00	315 100,00
64131	Rémunérations non tit.	340 000,00	319 000,00	319 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64138	Autres indemnités non tit.	38 600,00	33 100,00	33 100,00
64168	Autres emplois d'insertion	36 000,00	48 800,00	48 800,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	7 500,00	7 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	403 850,00	407 250,00	407 250,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	583 900,00	597 990,00	597 990,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 960,00	14 350,00	14 350,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	250,00	250,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	20 000,00	20 000,00
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	26 500,00	26 500,00	26 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 700,00	8 030,00	8 030,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	5 000,00	5 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 000,00	300,00	300,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	4 700,00	4 700,00
65	Autres charges de gestion courante	728 190,00	684 787,54	684 787,54
6518	Autres	1 390,00	1 400,00	1 400,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	28 300,00	67 987,54	67 987,54
6531	Indemnités	124 500,00	111 000,00	111 000,00
6532	Frais de mission	200,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	8 500,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 700,00	7 600,00	7 600,00
6535	Formation	1 000,00	6 600,00	6 600,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65548	Autres contributions	0,00	5 800,00	5 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	14 300,00	6 000,00	6 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	326 000,00	243 000,00	243 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	77 000,00	92 000,00	92 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	124 200,00	125 600,00	125 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 173 182,00	6 164 067,54	6 164 067,54
66	Charges financières (b)	199 000,00	170 000,00	170 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	147 000,00	170 000,00	170 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	18 000,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	34 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	127 560,66	24 000,00	24 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	80 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	26 560,66	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	13 000,00	13 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	39 900,00	39 900,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	39 900,00	39 900,00
022	Dépenses imprévues (e)	150 000,00	209 912,80	209 912,80
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 649 742,66	6 607 880,34	6 607 880,34
023	Virement à la section d'investissement	2 242 426,37	5 409 411,49	5 409 411,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	524 504,97	328 824,17	328 824,17
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	281 570,15	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	170 938,29	239 793,91	239 793,91
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	71 996,53	89 030,26	89 030,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 766 931,34	5 738 235,66	5 738 235,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 766 931,34	5 738 235,66	5 738 235,66
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 416 674,00	12 346 116,00	12 346 116,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				12 346 116,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	746 350,00	673 950,00	673 950,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	17 000,00	18 000,00	18 000,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 450,00	9 450,00	9 450,00
704	Travaux	11 000,00	8 000,00	8 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	27 400,00	19 500,00	19 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	28 000,00	15 000,00	15 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	14 000,00	15 000,00	15 000,00
7066	Redevances services à caractère social	44 000,00	43 000,00	43 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	240 000,00	229 000,00	229 000,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	20 700,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	60 500,00	56 000,00	56 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	150 000,00	144 000,00	144 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	40 300,00	40 000,00	40 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	43 000,00	37 000,00	37 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	40 000,00	38 000,00	38 000,00
73	Impôts et taxes	3 693 050,00	3 874 487,00	3 874 487,00
73111	Impôts directs locaux	2 377 000,00	2 530 267,00	2 530 267,00
73211	Attribution de compensation	950 000,00	958 270,00	958 270,00
73221	FNGIR	60 950,00	60 950,00	60 950,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	68 800,00	56 000,00	56 000,00
7336	Droits de place	9 300,00	5 000,00	5 000,00
7338	Autres taxes	3 000,00	6 000,00	6 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	114 000,00	120 000,00	120 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	38 000,00	38 000,00	38 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	72 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	2 280 620,00	2 373 994,00	2 373 994,00
7411	Dotation forfaitaire	1 168 000,00	1 313 099,00	1 313 099,00
74121	Dotation de solidarité rurale	571 000,00	571 000,00	571 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	66 000,00	60 000,00	60 000,00
744	FCTVA	1 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	12 600,00	12 600,00
7473	Participat° Départements	3 000,00	3 300,00	3 300,00
74748	Participat° Autres communes	65 000,00	122 000,00	122 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	32 000,00	37 000,00	37 000,00
7478	Participat° Autres organismes	100 320,00	97 000,00	97 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	32 000,00	29 996,00	29 996,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	9 300,00	115 499,00	115 499,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	216 000,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	8 500,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	362 500,00	361 500,00	361 500,00
752	Revenus des immeubles	357 000,00	356 000,00	356 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 500,00	5 500,00	5 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 132 520,00	7 333 931,00	7 333 931,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	14 000,50	15 000,15	15 000,15
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 000,00	5 000,00	5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,50	10 000,15	10 000,15
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 146 520,50	7 348 931,15	7 348 931,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	567 609,15	378 595,00	378 595,00
722	Immobilisations corporelles	286 039,00	378 595,00	378 595,00
796	Transferts charges financières	281 570,15	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		567 609,15	378 595,00	378 595,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 714 129,65	7 727 526,15	7 727 526,15

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			4 618 589,85
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			12 346 116,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	13 700,00	14 000,00	14 000,00
2051	Concessions, droits similaires	13 700,00	14 000,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	642 841,10	654 000,00	654 000,00
206	Opération d'équipement n° 206 (5)	4 000,00	26 400,00	26 400,00
218	Opération d'équipement n° 218 (5)	667,75	0,00	0,00
221	Opération d'équipement n° 221 (5)	70 653,43	0,00	0,00
223	Opération d'équipement n° 223 (5)	18 624,33	1 100,00	1 100,00
224	Opération d'équipement n° 224 (5)	735 833,19	38 000,00	38 000,00
225	Opération d'équipement n° 225 (5)	0,00	12 000,00	12 000,00
226	Opération d'équipement n° 226 (5)	0,00	55 200,00	55 200,00
227	Opération d'équipement n° 227 (5)	0,00	480 000,00	480 000,00
228	Opération d'équipement n° 228 (5)	0,00	720 000,00	720 000,00
229	Opération d'équipement n° 229 (5)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
300	Opération d'équipement n° 300 (5)	266 798,39	744 120,00	744 120,00
301	Opération d'équipement n° 301 (5)	689 566,35	738 400,00	738 400,00
302	Opération d'équipement n° 302 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
400	Opération d'équipement n° 400 (5)	100 000,00	45 000,00	45 000,00
402	Opération d'équipement n° 402 (5)	135 519,32	250 988,20	250 988,20
Total des dépenses d'équipement		2 678 203,86	4 829 208,20	4 829 208,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 745 388,73	581 000,00	581 000,00
1641	Emprunts en euros	560 000,00	576 000,00	576 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
166	Refinancement de dette	1 180 388,73	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	397 000,00	82 432,46	82 432,46
276348	Créance Autres communes	397 000,00	82 432,46	82 432,46
020	Dépenses imprévues	100 000,00	240 000,64	240 000,64
Total des dépenses financières		2 242 388,73	903 433,10	903 433,10
4581216	F.J.T. (6)	122 804,84	3 900,00	3 900,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		122 804,84	3 900,00	3 900,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 043 397,43	5 736 541,30	5 736 541,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	567 609,15	378 595,00	378 595,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	567 609,15	378 595,00	378 595,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 000,00	35 000,00	35 000,00
2116	Cimetières	4 000,00	7 000,00	7 000,00
2118	Autres terrains	24 000,00	26 500,00	26 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 500,00	7 000,00	7 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 950,00	6 000,00	6 000,00
21311	Hôtel de ville	25 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	71 099,00	47 100,00	47 100,00
21318	Autres bâtiments publics	28 444,00	39 819,00	39 819,00
2132	Immeubles de rapport	10 000,00	17 300,00	17 300,00
2138	Autres constructions	0,00	13 200,00	13 200,00
2151	Réseaux de voirie	77 160,00	111 500,00	111 500,00
2152	Installations de voirie	0,00	13 500,00	13 500,00
21534	Réseaux d'électrification	33 886,00	54 676,00	54 676,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	281 570,15	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		567 609,15	378 595,00	378 595,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 611 006,58	6 115 136,30	6 115 136,30

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (11)	81 304,71
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	598 824,99
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 795 266,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	721 824,94	6 600,00	6 600,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	250 139,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	68 317,10	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	35 004,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	51 900,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	316 464,84	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	6 600,00	6 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 467 888,73	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	287 500,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	1 180 388,73	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 300,00	2 300,00
2313	Constructions	0,00	2 300,00	2 300,00
Total des recettes d'équipement		2 189 713,67	8 900,00	8 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	777 453,80	396 483,27	396 483,27
10222	FCTVA	350 000,00	331 000,00	331 000,00
10226	Taxe d'aménagement	37 000,00	32 000,64	32 000,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	390 453,80	33 482,63	33 482,63
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 200,23	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	28 200,23	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	102 611,17	0,00	0,00
Total des recettes financières		913 265,20	401 483,27	401 483,27
4582216	F.J.T. (5)	121 735,79	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		121 735,79	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 224 714,66	410 383,27	410 383,27
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 242 426,37	5 409 411,49	5 409 411,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	524 504,97	328 824,17	328 824,17
1641	Emprunts en euros	281 570,15	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 487,09	113,28	113,28
28031	Frais d'études	0,00	12 679,00	12 679,00
28033	Frais d'insertion	0,00	397,99	397,99
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	6 944,44	6 944,44	6 944,44
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	22 991,96	22 991,96
28051	Concessions et droits similaires	13 213,60	19 493,48	19 493,48
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	14 675,87	15 096,25	15 096,25
28128	Autres aménagements de terrains	2 256,43	2 783,43	2 783,43
28132	Immeubles de rapport	8 602,04	8 149,14	8 149,14
281568	Autres matériels, outillages incendie	476,00	1 138,57	1 138,57
281571	Matériel roulant	4 400,00	17 000,00	17 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	14 837,94	15 294,78	15 294,78
28158	Autres installat°, matériel et outillage	29 145,56	43 969,09	43 969,09
28182	Matériel de transport	30 979,42	21 719,34	21 719,34
28183	Matériel de bureau et informatique	23 147,21	36 566,73	36 566,73
28184	Mobilier	9 475,87	7 286,65	7 286,65
28188	Autres immo. corporelles	10 296,82	8 169,78	8 169,78
4817	Pénalités de renégociation de la dette	71 996,53	89 030,26	89 030,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 766 931,34	5 738 235,66	5 738 235,66
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 766 931,34	5 738 235,66	5 738 235,66

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 991 646,00	6 148 618,93	6 148 618,93
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	646 647,07
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 795 266,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1)
LIBELLE : Rénovation de l'église Notre Dame

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		76 449,69	a 33 285,26	654 000,00	b 654 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 036,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 036,14	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 940,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 940,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 473,43	33 285,26	654 000,00	654 000,00	0,00
2313	Constructions	60 473,43	33 285,26	654 000,00	654 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-687 285,26
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 206 (1)
LIBELLE : Hôtel de Ville

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		82 913,06	a 0,00	26 400,00	b 26 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 473,06	0,00	26 400,00	26 400,00	0,00
21311	Hôtel de ville	47 523,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	14 386,28	0,00	26 400,00	26 400,00	0,00
2184	Mobilier	19 563,19	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 400,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 218 (1)
LIBELLE : Salle de sports des Noisetiers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 221 (1)
LIBELLE : Tour n° 16 rue Pasteur (étages médians)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 223 (1)
LIBELLE : Tour n° 16 rue Pasteur (étage du bas)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 482,66	a 0,00	1 100,00	b 1 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 482,66	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00
2313	Constructions	46 482,66	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 100,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 224 (1)
LIBELLE : Aménagement Bourg Antoiny

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		683 793,06	a 2 773,46	38 000,00	b 38 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	464,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	464,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	683 328,96	2 773,46	38 000,00	38 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	683 328,96	2 773,46	38 000,00	38 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 773,46
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 225 (1)
LIBELLE : Ecole Paul Souvray

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 226 (1)
LIBELLE : Ecole élémentaire Jacques Prévert

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	55 200,00	b 55 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	55 200,00	55 200,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	55 200,00	55 200,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 200,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 227 (1)
LIBELLE : Marché couvert

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	480 000,00	b 480 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	480 000,00	480 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	480 000,00	480 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-480 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 228 (1)
LIBELLE : Maison Bobot

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	720 000,00	b 720 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	720 000,00	720 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	720 000,00	720 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-720 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 229 (1)
LIBELLE : Ilot Marcel Pierre

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 000 000,00	b 1 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 300 (1)
LIBELLE : Autres travaux entreprises

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 747 510,11	a 28 802,78	744 120,00	b 744 120,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 509,25	0,00	26 400,00	26 400,00	0,00
2031	Frais d'études	10 568,40	0,00	26 400,00	26 400,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	940,85	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	976 904,59	28 802,78	717 720,00	717 720,00	0,00
2111	Terrains nus	2 057,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	69 924,10	0,00	214 800,00	214 800,00	0,00
2115	Terrains bâtis	4 909,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	5 100,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	117 357,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	26 710,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	17 069,59	5 396,40	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	36 257,99	0,00	68 120,00	68 120,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	360 123,87	16 238,48	134 700,00	134 700,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	79 068,45	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00
2138	Autres constructions	38 366,84	7 167,90	202 200,00	202 200,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	120 987,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	22 030,93	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	12 973,95	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 831,43	0,00	38 400,00	38 400,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	19 347,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 057,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	17 353,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 777,92	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	759 096,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	146 387,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	612 708,39	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-772 922,78
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 301 (1)
LIBELLE : Travaux de voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		608 875,75	a 0,00	738 400,00	b 738 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 810,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 910,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	899,85	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	258 414,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	35 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	223 038,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	338 650,65	0,00	738 400,00	738 400,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	338 650,65	0,00	738 400,00	738 400,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-738 400,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 302 (1)
LIBELLE : Autres travaux régie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 400 (1)
LIBELLE : Informatique copieurs & téléphonie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		357 745,07	a 6 247,24	45 000,00	b 45 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	69 950,10	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	69 950,10	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	287 794,97	6 247,24	20 000,00	20 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	9 114,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	274 208,48	6 247,24	20 000,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 472,30	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 247,24
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 402 (1)
LIBELLE : Matériels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		742 300,18	a 10 195,97	250 988,20	b 250 988,20	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 289,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 289,26	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	741 010,92	10 195,97	250 988,20	250 988,20	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	0,00
21571	Matériel roulant	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	46 780,47	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	311 256,16	9 295,44	15 476,00	15 476,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	104 240,44	0,00	156 000,00	156 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 474,68	0,00	270,00	270,00	0,00
2184	Mobilier	75 711,41	372,15	4 560,00	4 560,00	0,00
2185	Cheptel	12 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	81 147,76	528,38	45 782,20	45 782,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-261 184,17
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	903 433	129 639	38 400	176 270	662 500	384 319	7 750	0	1 728 000	1 061 560	644 670	5 736 541
- Equipements municipaux (2)		129 639	38 400	176 270	662 500	384 319	7 750	0	1 724 100	1 061 560	644 670	4 829 208
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	903 433											903 433
Dépenses d'ordre	0											378 595
Total dépenses de l'exercice	903 433	172 083	38 400	207 020	671 500	458 669	9 625	0	1 740 500	1 247 736	666 170	6 115 136
RAR N-1 et reports	598 825	15 445	0	2 745	33 285	26 156	528	0	0	2 773	372	680 130
Total cumulé dépenses d'investissement	1 502 258	187 528	38 400	209 765	704 785	484 825	10 153	0	1 740 500	1 250 509	666 542	6 795 266

RECETTES

Total recettes de l'exercice	6 134 719	0	0	0	0	0	2 300	0	5 000	6 600	0	6 148 619
RAR N-1 et reports	192 961	0	0	0	0	0	0	0	0	453 686	0	646 647
Total cumulé recettes d'investissement	6 327 680	0	0	0	0	0	2 300	0	5 000	460 286	0	6 795 266

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	6 268 586	2 367 489	85 490	1 022 375	100 795	1 165 500	270 900	14 290	15 500	951 896	83 295	12 346 116
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	6 268 586	2 367 489	85 490	1 022 375	100 795	1 165 500	270 900	14 290	15 500	951 896	83 295	12 346 116

RECETTES

Total recettes de l'exercice	6 359 176	261 500	0	359 500	22 800	201 500	68 600	43 000	252 000	17 450	142 000	7 727 526
RAR N-1 et reports	4 618 590	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 618 590
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 977 766	261 500	0	359 500	22 800	201 500	68 600	43 000	252 000	17 450	142 000	12 346 116

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		903 433	187 528	38 400	209 765	704 785	484 825	10 153	0	1 740 500	1 250 509	666 542	6 196 441
Dépenses réelles		903 433	145 084	38 400	179 015	695 785	410 475	8 278	0	1 728 000	1 064 333	645 042	5 817 846
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	240 001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 001
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	581 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	581 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	14 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	82 432	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 432
Opérations d'équipement		0	131 084	38 400	179 015	695 785	410 475	8 278	0	1 724 100	1 064 333	645 042	4 896 513
201	Rénovation de l'église Notre Dame	0	0	0	0	687 285	0	0	0	0	0	0	687 285
206	Hôtel de Ville	0	26 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 400
218	Salle de sports des Noisetiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
221	Tour n° 16 rue Pasteur (étages médiants)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
223	Tour n° 16 rue Pasteur (étage du bas)	0	1 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100
224	Amenagement Bourg Antoiny	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 773	0	40 773
225	Ecole Paul Souvray	0	0	0	12 000	0	0	0	0	0	0	0	12 000
226	Ecole élémentaire Jacques Prévert	0	0	0	55 200	0	0	0	0	0	0	0	55 200
227	Marché couvert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480 000	480 000
228	Maison Bobot	0	0	0	0	0	0	0	0	720 000	0	0	720 000
229	Ilot Marcel Pierre	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	0	0	1 000 000
300	Autres travaux entreprises	0	47 596	38 400	68 120	8 500	392 706	0	0	4 100	50 000	163 500	772 923
301	Travaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	738 400	0	738 400

Commune de La FERTE MACE - (1) - 130 - Commune de La FERTE MACE - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
302	Autres travaux régie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
400	Informatique copieurs & téléphonie	0	19 807	0	22 460	0	7 230	1 750	0	0	0	0	51 247
402	Matériels	0	36 180	0	21 235	0	10 538	6 528	0	0	185 160	1 542	261 184
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	3 900	0	0	3 900
4581216	F.J.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	3 900	0	0	3 900
	Dépenses d'ordre	0	42 444	0	30 750	9 000	74 350	1 875	0	12 500	186 176	21 500	378 595
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	42 444	0	30 750	9 000	74 350	1 875	0	12 500	186 176	21 500	378 595
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		6 327 680	0	0	0	0	0	2 300	0	5 000	460 286	0	6 795 266
Recettes réelles		589 445	0	0	0	0	0	2 300	0	5 000	460 286	0	1 057 030
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	396 483	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	396 483
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	460 286	0	460 286
16	Emprunts et dettes assimilées	137 500	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	142 500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	2 300	0	0	0	0	2 300
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	55 461	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 461
4582216	F.J.T.	55 461	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 461
	Recettes d'ordre	5 738 236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 738 236
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 409 411	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 409 411
040	Opérat° ordre transfert entre sections	328 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	328 824
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Commune de La FERTE MACE - (1) - 130 - Commune de La FERTE MACE - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Total dépenses de fonctionnement		6 268 586	2 367 489	85 490	1 022 375	100 795	1 165 500	270 900	14 290	15 500	951 896	83 295	12 346 116
Dépenses réelles		530 350	2 367 489	85 490	1 022 375	100 795	1 165 500	270 900	14 290	15 500	951 896	83 295	6 607 880
011	Charges à caractère général	550	823 164	200	228 350	14 850	160 790	14 450	1 450	7 200	277 926	45 350	1 574 280
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 329 225	84 990	783 425	85 945	725 710	163 450	12 840	8 300	668 170	37 945	3 900 000
014	Atténuations de produits	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
022	Dépenses imprévues	209 913	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 913
65	Autres charges de gestion courante	80 988	215 100	300	10 600	0	279 000	93 000	0	0	5 800	0	684 788
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	170 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 000
67	Charges exceptionnelles	24 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	39 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 900
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>5 738 236</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 738 236</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>5 409 411</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 409 411</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>328 824</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>328 824</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 359 176	261 500	0	359 500	22 800	201 500	68 600	43 000	252 000	17 450	142 000	7 727 526
Recettes réelles		5 980 581	261 500	0	359 500	22 800	201 500	68 600	43 000	252 000	17 450	142 000	7 348 931
013	Atténuations de charges	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	201 000	0	189 000	19 500	110 000	56 000	43 000	38 000	17 450	0	673 950
73	Impôts et taxes	3 863 487	0	0	0	0	6 000	0	0	0	0	5 000	3 874 487
74	Dotations et participations	2 102 094	0	0	170 500	3 300	85 500	12 600	0	0	0	0	2 373 994
75	Autres produits de gestion courante	0	10 500	0	0	0	0	0	0	214 000	0	137 000	361 500
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>378 595</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>378 595</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>378 595</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>378 595</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 127 365,73									
1641 Emprunts en euros (total)					11 688 181,45									
BFT000074	CA CIB BFT	25/07/2000		15/10/2002	2 286 735,26	F		5,500	5,500		A	C		A-1
CA10000124622	CREDIT AGRICOLE	30/12/2014		27/04/2015	1 000 000,00	F		1,970	1,989		T	X Echéance constante		A-1
CA100003308441	CREDIT AGRICOLE	02/12/2016		27/03/2017	200 000,00	F		0,950	0,956		T	X Echéance constante		A-1
CA100003308631	CREDIT AGRICOLE	02/12/2016		27/03/2017	738 000,00	F		1,070	1,075		T	X Echéance constante		A-1
CA10001301769	CREDIT AGRICOLE	06/05/2019		20/12/2019	15 588,00	F		0,450	0,414		A	X Echéance constante		A-1
CA10001301776	CREDIT AGRICOLE	06/05/2019		13/12/2019	34 724,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
CDC49567	CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSI	30/05/2016		01/07/2017	615 506,00	F		0,550	0,490		A	X Echéance constante		A-1
CM8313138402	CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU ET BASSE NORMANDIE	18/12/2017		20/03/2018	204 463,37	F		2,070	2,088		T	X Echéance constante		A-1
CO9990	CREDIT AGRICOLE	26/06/2018		01/10/2018	2 474 170,00	F		2,200	2,253		T	C		A-1
DEXIA_MPH284451EUR001	DCL DEXIA CREDIT LOCAL	11/12/2019		01/08/2020	2 657 035,94	F		2,050	2,081		A	X Echéance constante		A-1
DEXIA_MPH285237EUR	DCL DEXIA CREDIT LOCAL	04/02/2020		01/08/2020	1 461 958,88	F		1,920	1,949		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 439 184,28									
30LTR601	DCL DEXIA CREDIT LOCAL	23/12/1998		01/11/1999	2 439 184,28	V		5,000	20,580		A	P		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					120 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					120 000,00									
LOGI401934	LOGILIANCE OUEST	31/12/2015		10/06/2017	120 000,00	F		0,250	0,236		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					14 247 365,73									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 665 417,81					571 351,67	169 482,91	0,00	50 332,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 527 917,81					433 851,67	165 357,91	0,00	50 332,18
BFT000074		0,00	A-1	114 300,00	0,75	F		5,500	114 300,00	6 072,51	0,00	0,00
CA10000124622		0,00	A-1	550 177,51	6,00	F		1,989	83 551,37	10 223,79	0,00	1 634,23
CA100003308441		0,00	A-1	135 847,04	7,92	F		0,956	16 422,32	1 232,16	0,00	12,61
CA100003308631		0,00	A-1	502 436,68	7,92	F		1,075	60 480,95	5 133,93	0,00	52,54
CA10001301769		0,00	A-1	7 829,00	1,92	F		0,414	3 905,71	35,23	0,00	0,54
CA10001301776		0,00	A-1	17 362,00	1,92	F		0,000	8 681,00	0,00	0,00	0,00
CDC49567		0,00	A-1	569 311,48	22,50	F		0,490	23 287,99	3 131,21	0,00	1 501,57
CM8313138402		0,00	A-1	140 484,10	5,92	F		2,088	22 222,33	2 736,27	0,00	74,80
CO9990		0,00	A-1	2 474 170,00	7,50	F		2,253	0,00	55 187,73	0,00	13 903,76
DEXIA_MPH284451EUR001		0,00	A-1	2 600 000,00	15,58	F		2,081	56 000,00	54 040,28	0,00	22 031,80
DEXIA_MPH285237EUR		0,00	A-1	1 416 000,00	15,58	F		1,949	45 000,00	27 564,80	0,00	11 120,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		137 500,00					137 500,00	4 125,00	0,00	0,00
30LTR601		0,00	A-1	137 500,00	0,83	V		20,580	137 500,00	4 125,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		120 000,00					4 472,77	300,00	0,00	161,25
1681 Autres emprunts (total)		0,00		120 000,00					4 472,77	300,00	0,00	161,25
LOGI401934		0,00	A-1	120 000,00	25,42	F		0,236	4 472,77	300,00	0,00	161,25
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 785 417,81					575 824,44	169 782,91	0,00	50 493,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 785 417,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 3000.00 €	27-03-2003

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Abris, bâtiment légers	10	27/03/2003
L	Agencements d'installations électriques et téléphoniques	15	27/03/2003
L	Agencements et aménagements de terrains	15	27/03/2003
L	Appareils de laboratoire	5	27/03/2003
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	27/03/2003
L	Camions et véhicules industriels	4	27/03/2003
L	Coffre-fort	20	27/03/2003
L	Concessions et droits similaires	2	27/03/2003
L	Equipements des cuisines	10	27/03/2003
L	Equipements sportifs	10	27/03/2003
L	Installations et appareils de chauffage	10	27/03/2003
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	27/03/2003
L	Logiciels	2	27/03/2003
L	Matériel classique	6	27/03/2003
L	Matériel de bureau	5	27/03/2003
L	Matériel de garage et ateliers	10	27/03/2003
L	Matériel de transport	5	27/03/2003
L	Matériel de voirie	6	27/03/2003
L	Matériel espace vert	6	27/03/2003
L	Matériel informatique	2	27/03/2003
L	Matériel roulant - Voirie	6	27/03/2003
L	Mobilier	10	27/03/2003
L	Plantations	15	27/03/2003
L	Voitures	5	27/03/2003
L	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	02/12/2004
L	Licence IV	5	22/03/2010
L	Frais de recherche	2	28/06/2010
L	Frais d'études	2	28/06/2010
L	Frais d'insertion	2	28/06/2010
L	Immeubles de rapport (sans seuil)	10	28/06/2010
L	Subventions d'équipements versées personnes de droit privé	5	17/12/2012
L	Subventions d'équipements versées personnes de droit public	10	17/12/2012
L	Immeubles de rapports neufs ou entièrement réhabilités	50	16/12/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		46 001,00	46 001,00	0,00	46 001,00
FPIC 2016	0,00	17/12/2018	46 001,00	46 001,00	0,00	46 001,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		46 001,00	46 001,00	0,00	46 001,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		816 000,64	816 000,64
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		576 000,00	576 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	576 000,00	576 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		240 000,64	240 000,64
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	240 000,64	240 000,64

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	816 000,64	81 304,71	598 824,99	1 496 130,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 101 236,30	III 6 101 236,30
Ressources propres externes de l'année (a)		363 000,64	363 000,64
10222	FCTVA	331 000,00	331 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	32 000,64	32 000,64
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276348	Créance Autres communes	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 738 235,66	5 738 235,66
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	113,28	113,28
28031	<i>Frais d'études</i>	12 679,00	12 679,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	397,99	397,99
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	6 944,44	6 944,44
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	22 991,96	22 991,96
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	19 493,48	19 493,48
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	15 096,25	15 096,25
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	2 783,43	2 783,43
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	8 149,14	8 149,14
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	1 138,57	1 138,57
281571	<i>Matériel roulant</i>	17 000,00	17 000,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	15 294,78	15 294,78
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	43 969,09	43 969,09
28182	<i>Matériel de transport</i>	21 719,34	21 719,34
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	36 566,73	36 566,73
28184	<i>Mobilier</i>	7 286,65	7 286,65
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	8 169,78	8 169,78
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	89 030,26	89 030,26
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 409 411,49	5 409 411,49

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 101 236,30	646 647,07	0,00	33 482,63	6 781 366,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 496 130,34
Ressources propres disponibles	IV	6 781 366,00
Solde	V = IV - II (6)	5 285 235,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 584 485,65	804 232,94										20 708,38	191 510,50	
FERTENERGIE	2021	X Echéance constante	Acquisition panneaux photovoltaïques et tx d'installation et de raccordement 01/CREDIT MUTUEL	CREDIT MUTUEL	40 000,00	0,00	16,17	A	F	1,350	F		0,000	-		214,02	0,00	
SAGIM	2007	P	LOGTS CLOUET-HOTEL NDIE-FAY BAS-BLANCHISSEURS-TEINTURE-PERRIERE-LEMERCIER (REAMGT EMPTS EX SEMDEF) -	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 393 854,25	764 550,28	3,33	S	R	3,650	R		2,100	-		19 820,85	181 427,19	
SAGIM	2007	P	LOGTS PALLUEL ET TEINTURE (REAMGT EMPTS EX SEMDEF) - 17/SAGIM	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	149 543,75	39 531,46	3,25	A	R	4,200	R		1,950	-		672,03	10 007,35	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAGIM	2003	P	REAMENAGT EMPT EX SEMDEF 01/SAGIM	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 087,65	151,20	0,83	A	F		3,460	F		0,980	-		1,48	75,96
TOTAL GENERAL					2 584 485,65	804 232,94											20 708,38	191 510,50

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	214,02
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	745 607,35
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	745 821,37
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 348 931,15

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,15
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		30,00	1,37	31,37	20,70	1,00	21,70
Adjoint administratif territorial	C	4,00	1,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial ppl de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial ppl de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	6,00	0,00	6,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	2,70	0,00	2,70
Secrétaire de mairie	A	0,00	0,37	0,37	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		61,00	7,84	68,84	42,69	3,46	46,15
Adjoint technique de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	19,00	6,37	25,37	13,22	1,46	14,68
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	8,00	0,81	8,81	5,81	0,00	5,81
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	24,00	0,66	24,66	18,66	0,00	18,66
Agent de Maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		10,00	0,00	10,00	6,20	0,00	6,20
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé ppal de 1ère cl. des écoles mater	C	4,00	0,00	4,00	3,40	0,00	3,40
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	5,00	0,00	5,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des APS principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des APS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	2,25	2,25	0,00	1,63	1,63
Assist d'enseignemt artistique ppal 1ère classe	B	0,00	0,40	0,40	0,00	0,00	0,00
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe art plas (7/20)	B	0,00	0,35	0,35	0,00	0,35	0,35
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe chorale (1.5/20)	B	0,00	0,07	0,07	0,00	0,00	0,00
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (10/20)	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (2/20)	B	0,00	0,10	0,10	0,00	0,05	0,05
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (8/20)	B	0,00	0,40	0,40	0,00	0,30	0,30
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe pot. (5.5/20)	B	0,00	0,28	0,28	0,00	0,28	0,28
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe éveil mus (3/20)	B	0,00	0,15	0,15	0,00	0,15	0,15
FILIERE ANIMATION (i)		17,00	3,14	20,14	11,46	1,64	13,10
Adjoint d'animation	C	6,00	2,35	8,35	6,07	1,24	7,31
Adjoint d'animation ppl de 2ème classe	B C	3,00	0,79	3,79	2,59	0,20	2,79
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,20	3,00
Animateur	B	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général Services 2000 à 10000 habitants (Emp Fonct)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		124,00	14,60	138,60	84,05	7,73	91,78

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	IB 354	0,00	A 3-3-4°	CDD
Adjoint d'animation ppl de 2ème classe	C	ANIM	IB 354	0,00	A 3-1	CDD
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	ANIM	IB 354	0,00	A 3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème classe	C	TECH	IB 356	0,00	A 3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	IB 354	0,00	A 3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	IB 354	0,00	A 3-1	CDD
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe art plas (7/20)	B	CULT	IB 356	0,00	A L 1224-3	CDI
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (10/20)	B	CULT	IB 379	0,00	A L 1224-3	CDI
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (2/20)	B	CULT	IB 356	0,00	A 3-2	CDD
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe musique (8/20)	B	CULT	IB 356	0,00	A 3-2	CDD
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe pot. (5.5/20)	B	CULT	IB 379	0,00	A L 1224-3	CDI
Assist d'enseignemt artistique ppal 2ème classe éveil mus (3/20)	B	CULT	IB 356	0,00	A L 1224-3	CDI
Rédacteur	B	ADM	IB 372	0,00	A 3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				37 140,00		
2 Contrats aidés	C	ANIM		21 402,00	A emploi aidé	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	IB 354	0,00	A 3-1-1°	CDD
Apprenti	C	TECH		5 037,00	A	CDD
Contrat aidé	C	TECH		10 701,00	A emploi aidé	CDD
TOTAL GENERAL				37 140,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

Commune de La FERTE MACE - (1) - 130 - Commune de La FERTE MACE - BP - 2021

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 18/03/1998 - CONCESSION DELIBERATION 01.01 DU 18.03.1998	DALKIA FRANCE	DALKIA FRANCE	Personne Morale de Droit Privée	0,00
Détention d'une part du capital 01/01/1997 - 01/01/1998 - PARTS SOCIALES AFR	SAGIM	SAGIM	Personne Morale de Droit Privée	1 600,71
17/05/2000 -	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	Personne Morale de Droit Privée	227,15
14/10/2019 -	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	Personne Morale de Droit Privée	400,00
	FERTENERGIE	SAS FERTENERGIE	Personne Morale de Droit Privée	2 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
TE 61	27/01/2016	SFP	100,00
Flers Agglo (recettes AC+mutualisation+subv CLSH)- dépenses mut	01/01/2017	TFA	-1 127 270,00
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Normandie Maine	01/01/2021	SFP	5 800,00
Autres organismes de regroupement			
Réseau des musées de Normandie	01/01/2019	SFP	750,00
Groupe de défense sanitaire du cheptel ornais	01/01/2021	SFP	210,00
Association des maires de l'orne	01/01/2021	SFP	429,00
FDGDON (Fédé Depart des groupots de défense contre les nuisibles)	01/01/2021	SFP	758,00
Association Biomasse Normandie	01/01/2021	SFP	118,00
Gites de France	01/01/2021	SFP	900,00
Villes et villages fleuris	01/01/2021	SFP	225,00
Les incorruptibles	01/01/2021	SFP	30,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
C.C.A.S	C.C.A.S	01/01/2017	-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
LOTISSEMENT	LOTISSEMENT ECO QUARTIER DE CLOUET	01/01/2017	D17/032/V du 27.03.2017 -	20006096000164		Oui
LOTISSEMENT	LOTISSEMENT LA BARBERE	01/01/2017	D17/032/V du 27.03.2017 -	20006096000172		Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	LOUEUR DE TERRAIN n°309950	12/01/2016	-	
	LOUEUR D IMMEUBLE n°310436	01/01/2017	-	
	LOUEUR DE FONDS DE COMMERCE n°310322	01/01/2017	-	
	TOUR 16 RUE PASTEUR n°310323	01/01/2017	-	
	VENTES EN ZI n°310595	01/01/2017	-	
	FOIRES ET SALONS n°310977	26/11/2018	-	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	6 059 000,00	-5,61	44,05	159,42	2 668 990,00	144,87
TFPNB	148 300,00	0,68	30,41	0,00	45 098,00	0,68
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 207 300,00	-5,47			2 714 088,00	139,18

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A , le 01/01/2000

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 10/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.